



Conception d'une fédération des données pour la formation professionnelle: décision

Considérations du Secrétariat général

- 1 Le projet *Données dans la formation professionnelle* vise à simplifier l'échange de données dans la formation professionnelle à l'échelle suisse et à permettre une meilleure utilisation de ces dernières. Comprises comme une ressource stratégique, les données sont ainsi appelées à servir au développement de la formation professionnelle.
- 2 Le cœur du projet réside dans la mise en place d'une infrastructure technique (*fédération des données*) qui permette d'échanger, de consulter et d'analyser des données sans qu'un stockage centralisé des données soit nécessaire. Les cantons et les institutions du système éducatif doivent avoir la possibilité dans une large mesure de continuer d'exploiter les plateformes de gestion de données en fonction. Il s'agit également de permettre à de nouveaux services innovants d'accéder aux données.
- 3 Le projet *Données dans la formation professionnelle* met à profit les enseignements tirés du programme Optima, qui est actuellement dans sa phase de mise en œuvre. Alors qu'Optima a pour objet l'amélioration de l'échange des données dans certains secteurs d'activités et entre plateformes déjà mises en place, le présent projet a pour but de rassembler en une fédération des données ces plateformes à l'échelle suisse pour l'intégralité des champs professionnels.
- 4 Parallèlement à la mise en place de l'infrastructure, il sera nécessaire de procéder à un examen juridique approfondi pour s'assurer que les fonctions prises en charge par la nouvelle fédération sont en conformité avec les dispositions sur la protection des données.
- 5 Educa a discuté du projet de fédération des données avec divers acteurs de la formation professionnelle, menant des entretiens avec les offices cantonaux de la formation professionnelle, les organisations du monde du travail (OrTra), les prestataires de services et le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). Les personnes interrogées et particulièrement celles représentant le monde économique ont fait part d'un grand intérêt pour une solution à l'échelle suisse apportée à la question de l'échange des données dans la formation professionnelle.
- 6 En raison de la complexité du projet, la fédération des données doit faire l'objet d'une phase de conception d'une durée de seize mois. Educa a élaboré le mandat de projet avec la participation de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et a convenu avec cette dernière des points *éléments clés* (p. 3) et *livrables* (p. 4) à concrétiser d'ici à 2022, et décrits dans le mandat de projet ci-joint. Sont notamment mentionnés le choix de la solution technique, la clarification des questions juridiques et la définition du périmètre des données (quelles sont les données à fédérer).
- 7 Les coûts des travaux de conception de la fédération de données (allant du 1^{er} juillet 2021 au 31 octobre 2022) s'établissent à 750 000 francs, pris en charge pour moitié par la Confédération et les cantons. Un préfinancement assuré par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation permettra au projet de démarrer en juillet 2021.

- 8 L'Assemblée plénière de la CDIP statuera vraisemblablement en octobre 2022 sur la réalisation définitive de la fédération des données, en fondant sa décision sur un concept détaillé qui sera disponible à cette date. À l'heure actuelle, Educa chiffre les coûts de mise en place et de déploiement de la fédération des données à quelque 1,1 million de francs par an.
- 9 Le SEFRI a souligné la grande importance que revêt dans la formation professionnelle un échange de données avec le moins d'obstacles possible et régi par des principes clairs en ce qui concerne la souveraineté des données et les compétences. Par ailleurs, étant donné la complexité de l'organisation qui régit la formation professionnelle, à savoir la présence de trois partenaires et trois lieux de formation, il est judicieux que l'utilisation des données soit abordée selon une approche stratégique intercantonale. Le but serait que tous les cantons puissent agir de concert dans ce dossier. Avec le soutien du SEFRI et des OrTra, la volonté et l'engagement des cantons sont la clé de voûte d'un projet durable.
- 10 Le Secrétariat général estime qu'il est particulièrement indiqué de valider maintenant le mandat de projet, qui donnera lieu à une phase de conception d'un peu plus d'un an et permettra de déterminer l'infrastructure technique possible pour une fédération des données dans la formation professionnelle. Après cette première étape, la seconde consistera à prendre une décision sur la réalisation définitive du nouveau système, en s'appuyant sur une définition précise des éléments techniques, du périmètre de données à fédérer et des interventions nécessaires au niveau du cadre juridique.
- 11 Le Comité s'est penché sur le dossier lors de sa séance du 7 mai 2021 et l'a approuvé à l'attention de l'Assemblée plénière.

Décision de l'Assemblée plénière

- 1 L'Assemblée plénière charge l'agence spécialisée Educa d'élaborer un concept relatif à une fédération des données dans la formation professionnelle à l'échelle suisse, en collaboration avec les organes et institutions chargés de la formation professionnelle (CSFP, CSFO etc.).
- 2 Un montant de 375 000 francs est inscrit à cet effet au budget 2022.
- 3 Le Secrétariat général est chargé de soumettre à l'Assemblée plénière le concept détaillé mis au point pour que celle-ci prenne sa décision.
- 4 Un montant de 83 333 francs est inscrit au budget 2022 pour la mise en œuvre définitive. Ce montant ne sera toutefois versé que si l'Assemblée plénière donne son accord au lancement du projet.

Berne, le 24 juin 2021

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Au nom de l'Assemblée plénière:

sig.

Susanne Hardmeier
Secrétaire générale

Annexe:

- Mandat de projet: conception d'une fédération des données pour la formation professionnelle et préparation des bases légales relatives

Notification:

- Membres de la CDIP
- Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
- Agence spécialisée Educa

La présente décision sera publiée sur le site web de la CDIP.

232.0-10.2 bee/bop

Projet Données dans la formation professionnelle

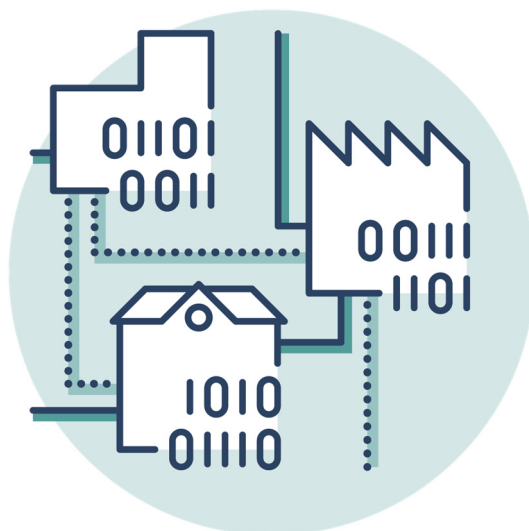
Mandat de projet à l'attention de l'Assemblée plénière de la CDIP et du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation : conception d'une fédération des données pour la formation professionnelle et préparation des bases légales relatives

Version 1.0 du 31 mai 2021

1 Situation initiale

L'agence spécialisée Educa a été mandatée le 28 août 2020 par la CDIP et le SEFRI, sur la base des travaux préparatoires menés dans le cadre du Comité de coordination Numérisation de l'éducation (CC N), pour l'initialisation du projet « Données dans la formation professionnelle » et la formulation d'un mandat de projet correspondant. Le rapport sur la phase d'initialisation du projet « Données dans la formation professionnelle » a ainsi été élaboré. Sur la base des conclusions du rapport sur la phase d'initialisation, ce mandat de projet a été formulé avec la participation du CSFP et en étroite collaboration avec le secrétariat général de la CDIP et la direction du SEFRI. Le rapport a clairement montré qu'il existe dans la formation professionnelle un besoin essentiel commun concernant l'échange des données de réduire la bureaucratie, d'accroître l'efficacité et la qualité, et d'innover. Les flux de données entre des centaines d'acteurs dans toute la Suisse ne peuvent être organisés que par une approche décentralisée et fédéraliste. Une fédération de données est considérée comme un moteur d'innovation pour tous les acteurs de la formation professionnelle.

Le cœur du mandat de projet est la conception d'une fédération des données dans la formation professionnelle et la préparation des bases légales relatives. Concernant ces dernières, il s'agit en particulier de préciser quelles institutions seraient responsables en cas de changements, et où ceux-ci devraient être initiés.



Une fédération des données est une organisation dotée d'un paysage de processus dont l'infrastructure et les services permettent sur demande de récupérer automatiquement les données pertinentes auprès des différents acteurs, puis de les mettre à disposition de l'acteur à l'origine de la demande sans que les données soient stockées de manière centralisée.

Une fédération des données dans la formation professionnelle doit rendre possible les effets suivants :

N° Effets

- | | |
|---|---|
| 1 | L'échange de données entre les acteurs de la formation professionnelle se déroule sans obstacle, sans retard et avec qualité. |
| 2 | Des potentiels d'innovation basés sur des données sont rendus accessibles à l'échelle suisse pour le système de la formation professionnelle. |
| 3 | Les données sont utilisées à l'échelle suisse en tant que ressource stratégique pour le système de la formation professionnelle. |
| 4 | Le projet contribue à renforcer la capacité d'innovation du système de la formation professionnelle. |

Le mandat de projet est la base de décision pour la libération du projet par la CDIP et le SEFRI. Avec la libération du projet en juin 2021 commence la phase de conception. Une première priorité de cette phase est la conception d'une base juridique adéquate. Cela sera réalisé dans le cadre du programme du futur service spécialisé pour l'utilisation des données et financé par celui-ci. Durant la phase de conception, un concept détaillé sera élaboré, qui fera l'objet d'une décision du SEFRI et des organes de la CDIP, probablement en octobre 2022.

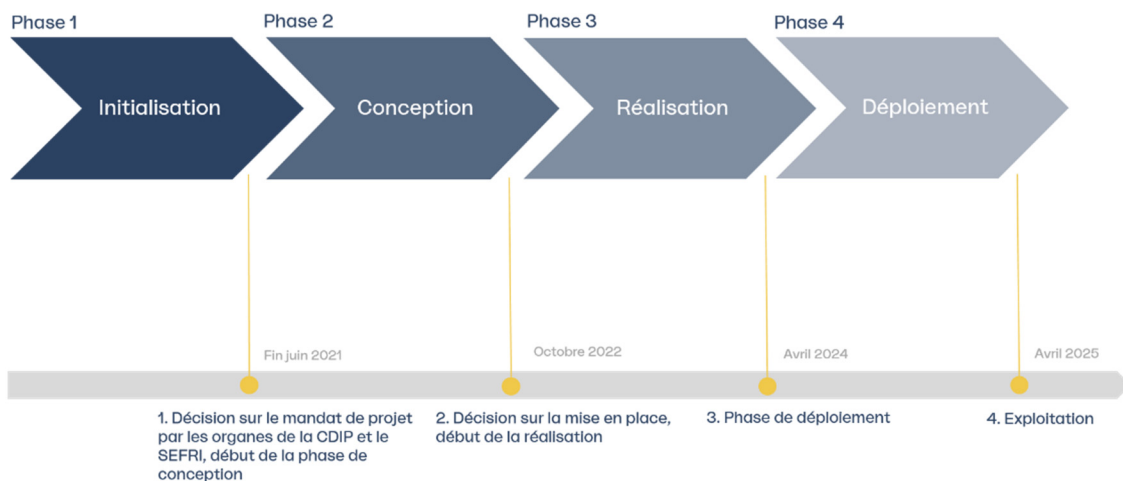


Figure 1: Calendrier et cascade de décisions du projet Données dans la formation professionnelle

2 Éléments clés du projet

La phase de conception doit en particulier concrétiser les aspects suivants :

- Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont l'interface centrale pour l'échange de données. C'est pourquoi un rôle décisif leur incombe. Ils travaillent ensemble dans une démarche harmonisée à l'échelle suisse pour ce projet.
- Le cœur du processus est la mise en place d'une fédération des données.
- La conception de la fédération de données se base sur les structures et processus d'échange et d'accès existants de la formation professionnelle initiale et les développe.
- Le périmètre des données sera clarifié durant la phase de conception.
- Les bases légales à l'échelle suisse pour une fédération de données seront analysées et les actions requises identifiées. Si nécessaire, de nouvelles dispositions légales relatives à la protection des données seront préparées.
- Pour la conception, les offices cantonaux de la formation professionnelle, les organisations du monde du travail et le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) seront en particulier intégrés.
- Durant la phase de conception, il convient de clarifier les impacts du projet en lien avec la formation professionnelle supérieure.
- À condition que la mise en place de la fédération de données soit approuvée à l'automne 2022, dans un délai de trois ans après l'achèvement de la phase de réalisation en mars 2024, l'ensemble des 26 offices cantonaux de la formation professionnelle permettent l'accès aux données via la fédération de données.
- Le financement de la conception, de la réalisation et du déploiement de la fédération des données est assuré pour moitié par la CDIP, pour moitié par le SEFRI.
- Avec la libération du projet en juin 2021 commence la phase de conception. La réalisation du concept détaillé résultant fera l'objet d'une décision du SEFRI et des organes de la CDIP, probablement en octobre 2022.
- La Principauté du Liechtenstein coopère étroitement avec la Suisse dans le domaine de la formation professionnelle initiale. Le rôle du Liechtenstein dans le cadre de ce projet doit être clarifié.

3 Livrables de la phase de conception

Les livrables suivants seront élaborés durant la phase de conception :

- Concept validé d'une fédération des données, avec en particulier un modèle d'organisation et un paysage des processus associés, en tenant compte de l'analyse du contexte de l'échange des données (évaluation de la situation) ainsi que la planification des phases de réalisation et de déploiement
- Détermination d'une solution technique et des infrastructures et services nécessaires pour mettre en œuvre la fédération des données
- Modèle d'attributs validé avec les préposés à la protection des données : clarification du périmètre des données et des flux de données associés en concertation avec les cantons (Analyse d'impact relative à la protection des données)
- Analyse des risques au niveau national et analyse stratégique des risques notamment en ce qui concerne les infrastructures et processus nationaux existants de la formation professionnelle initiale (scénarios de risques)
- Analyse d'impact de la réglementation du paysage des processus d'une fédération des données et de ses compétences comme travail préliminaire pour les futures bases légales : concept pour l'élaboration d'une base légale adéquate pour la fédération des données¹
- Critères pour une auto-évaluation d'impact à l'attention des cantons (grille de critères)
- Modèle de comptabilité analytique pour la fédération des données

¹ Selon l'état au 15 avril 2021, le concept d'élaboration d'une base légale adéquate sera mis en œuvre dans le cadre du programme du futur service spécialisé pour l'utilisation des données spécialisée et financé (150'000 CHF) par celui-ci. La décision sur la mise en place du service spécialisé sera probablement prise en même temps.

4 Moyens requis

Les coûts de la phase de conception sont actuellement estimés à 900'000 CHF. Les coûts des phases de réalisation et de déploiement ainsi que ceux de l'exploitation sont encore basés sur des estimations grossières. Les chiffres mentionnés sont inclus dans la planification financière de la CDIP et du SEFRI. Dans un souci d'exhaustivité, les coûts engagés pour la phase d'initialisation sont également mentionnés. Ceux-ci ont été financés par l'agence spécialisée Educa dans le cadre du contrat de prestations existant. La participation à la fédération des données peut nécessiter certaines adaptations des processus et des infrastructures dans les cantons. Il est actuellement supposé que ces coûts ne seront pas financés par la fédération de données.

Phase	Période	Résultat	Coûts (CHF, estimation)	Centre de coûts	Libération de la phase
---	28.8.2020	Mandat pour l'initialisation du projet	80'000	Contrat de prestations Educa 2017-2020	Mandat : CCN
Initialisation	1.9.2020-30.6.2021 (10 mois)	Rapport sur la phase d'initialisation, mandat de projet	300'000	Contrat de prestations Educa 2017-2020	Choix de la variante : CCN Mandat de projet : CDIP et SEFRI ensemble
Conception	1.7.2021-31.10.2022 (16 mois)	Concept détaillé (cf. chap. 3)	900'000 <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de projet : 80'500 • Stakeholdermanagement : 168'000 • Communication : 123'500 • Conception : 528'000 	Financement séparé	Concept détaillé : CDIP et SEFRI ensemble
Réalisation	1.11.2022-31.4.2024 (18 mois)	Implémentation (dont préreception)	1'500'000	Financement séparé	Préreception : CDIP et SEFRI ensemble
Déploiement	1.5.2024-31.10. 2025 (18 mois)	Exploitation pilote, début de l'exploitation	1'650'000	Financement séparé	Réception et clôture du projet : CDIP et SEFRI ensemble
Exploitation	Dès 1.4.2025	Exploitation et développement de la fédération des données	1'100'000 par année	Dès 1.4.2025 récurrent	

5 Planification de la phase de conception

5.1 Feuille de route et jalons de la phase de conception²

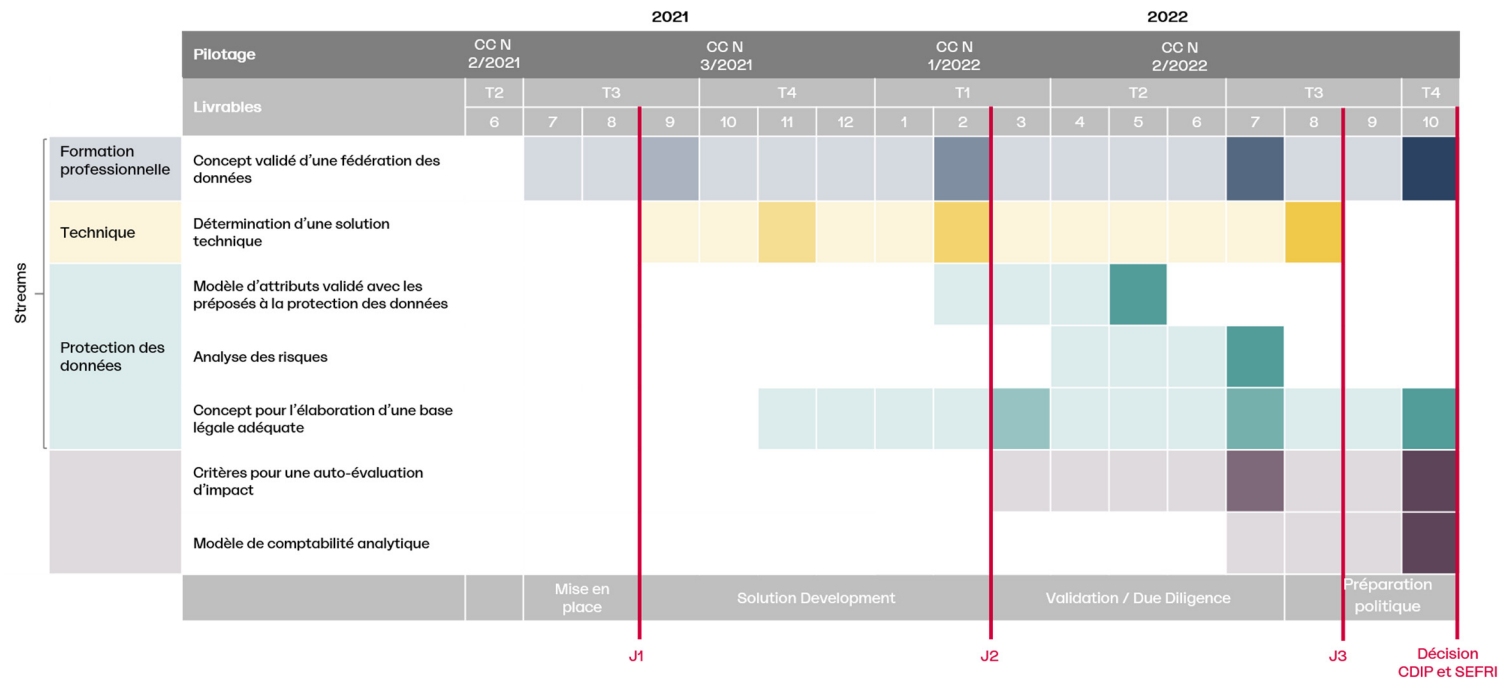


Figure 2 : Feuille de route et jalons de la phase de conception de la fédération des données

- Jalon 1 : mise en place des bases du projet et formation des groupes thématiques
- Jalon 2 : mise à disposition de l'ébauche de la solution technique sous réserve d'une évaluation des risques
- Jalon 3 : approbation de l'ébauche de solution technique

² État le 15 avril 2021

5.2 Organisation du projet durant la phase de conception

L'organisation du projet pour la conception de la fédération de données distingue les rôles de l'organisation permanente et de l'organisation du projet.

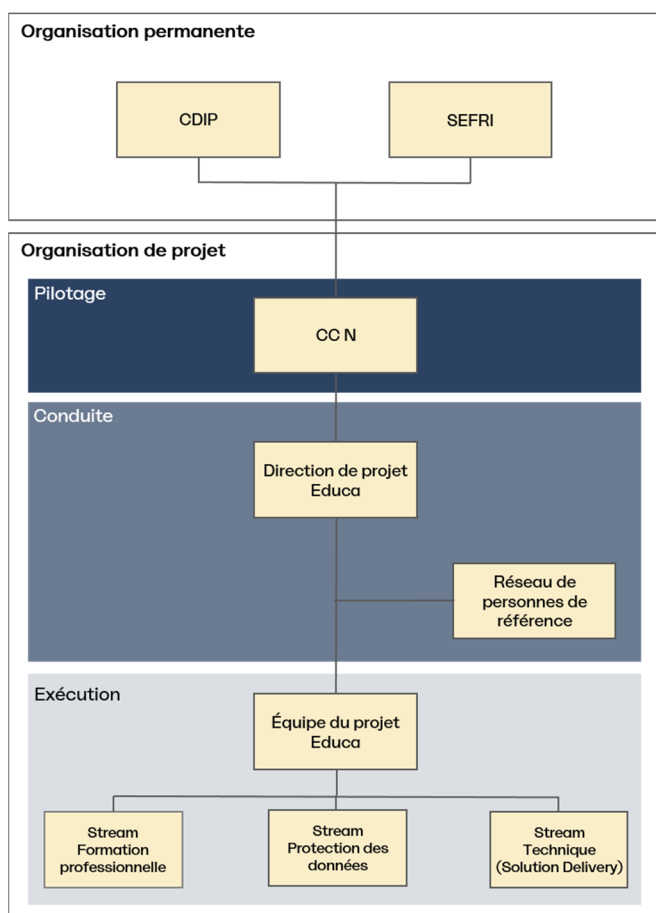


Figure 3 : Organisation du projet pour la phase de conception de la fédération des données

Le réseau de personnes de référence comprend les personnes de contact des offices cantonaux de la formation professionnelle, des organisations du monde du travail et du CSFO.

Dans le cadre de la conception, le projet sera organisé selon les groupes thématiques suivants :

- Stream Formation professionnelle
- Stream Protection des données
- Stream Technique (Solution Delivery)